## Inauguration de l'École « Hélène CORDESSE » Lundi 3 juin 2013 Discours de Michel GUIRAL, Maire

Dans quelques jours le 29 juin prochain il y aura 104 ans naissait ici dans notre commune Hélène CORDESSE née FIELBARD.

C'est elle qui nous rassemble aujourd'hui à l'occasion de l'inscription de son nom sur la façade de cette école publique. Sa maman était institutrice dans l'une des quatre écoles que comptait notre commune et son papa était facteur.

Nous avons aujourd'hui du mal à imaginer cette vie rurale avec autant de population. L'exode rural des années 60 est passé par là et c'est poursuivi jusqu'à ces dernières années. Les résultats des derniers recensements nous redonnent confiance et espoir. La première guerre mondiale vint toucher de plein fouet notre pays et cette France rurale découvrait ce qu'apportait l'école publique obligatoire, laïque instaurée une vingtaine d'années plutôt avec la loi de Jules Ferry du 28 mars 1882. La liste des morts au champ d'honneur qui figure sur tous les monuments nous rappelle combien cette première guerre mondiale a anéanti bien des vies et des espoirs de ce début du siècle. La jeune Hélène FIELBARD a suivi ses parents au gré des mutations. Elle même deviendra enseignante et sa fille, Mme Nicole GINOT, a suivi le même parcours. Je souhaite dire quelques mots sur ce beau métier et saluer l'équipe enseignante de notre école publique. Un siècle après l'école suscite toujours autant de débats car l'école doit plus que jamais : transmettre des connaissances, transmettre les valeurs de la République et préparer à la vie professionnelle. Nous l'avons encore vu dernièrement avec la réforme des rythmes scolaires. La société comme au siècle dernier attend beaucoup de l'école et elle a raison. Cent ans après on invente rien de bien nouveau avec la morale qui revient d'actualité, l'instruction civique ou encore le drapeau français qui sera mis sur les bâtiments scolaires comme l'a annoncé ce matin à la radio le Ministre de l'Éducation Nationale. Mais l'école à du mal à suivre le rythme d'une société dont le mouvement donne parfois le vertige. De nos jours les enfants passent plus de temps devant l'ordinateur et sur internet avec les réseaux sociaux qu'à l'école. Je reviens au parcours d'Hélène CORDESSE. Lorsque la deuxième guerre mondiale éclata Hélène FIELBARD qui avait épousé Henri CORDESSE en 1942 trouva tout de suite sa voie en s'engageant dans la résistance et en sauvant des enfants juifs. Sa jeune fille, Nicole, ici présente doit garder en mémoire certains images et moments forts de cette période. Je laisserai le soin à Guy GALVIER d'évoquer dans le détail l'engagement d'Hélène CORDESSE qui lui valu la distinction exceptionnelle de Juste de France. Le 15 mai 2012 un peu plus d'un an après son décès le conseil municipal a voté la délibération donnant son nom à cette école publique construite dans les années 60. Je tiens à saluer le Maire de l'époque M. GIRMA qui est à l'origine de la décision de ce projet novateur. Ce projet répondait à de nombreux besoins en terme d'espace, de sanitaires, de préau. J'ai lu hier matin

dans le cahier des délibérations que ce projet avait suscité en 1955 de vifs débats en conseil municipal. M. le Préfet avait même été saisi du sujet. C'est seulement deux ans plus tard en 1957 que le conseil municipal vota enfin cette réalisation. J'ai avec mon conseil municipal un peu le regret d'avoir du renoncer à l'ambitieux projet de rénovation de ce bâtiment mais dans la période de crise actuelle, de raréfaction des subventions il aurait peut être été imprudent d'engager de telles dépenses. Cependant les efforts, à un niveau plus modeste, de la municipalité se poursuivront pour améliorer les conditions de travail de l'équipe enseignante et d'accueil des enfants. Cette journée du 3 juin restera dans la vie communale un moment fort et émouvant comme ceux que nous avons vécus depuis une dizaine d'années. Avec les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sans oublier celle du 19 mars au niveau cantonal nous avons essayé modestement de transmettre aux enfants cet impératif devoir de mémoire, de ce que représentent pour notre pays et sa cohésion, les valeurs de la République inscrites au fronton de la Mairie pour qu'à leur tour, devenus adultes, ils prennent le relais. Nous avons accueilli ici dans cette école, M. Pierre ASTRUC du Fau de Peyre, qui a été prisonnier en Autriche durant la guerre, M. Jean BONIJOL, réfractaire au STO et qui rejoint le maquis, M. Marcel PIERREL déporté à Dora dans un camp de travail en Allemagne ou encore lors d'une conférence de presse à la salle des fêtes Monseigneur l'Archiduc d'Autriche OTTO D'HABSBOURG dont la tête avait été mise a prix par Hitler, OTTO D'HABSBOURG est décédé il y a deux ans. Ces personnalités ont avec leurs témoignages divers exprimé la diversité d' engagements dans l'adversité de cette guerre. Des déplacements au Pont de Abrèges ou furent tuer le 11 août 1944 le colonel Yves DESSEAUX et Léon MARQUES, fils du forgeron de notre commune, par une colonne Allemande au ravin de la Tourette où furent exécutés des résistants du maquis Bir Hakeim nous ont permis de sensibiliser encore les enfants. Toutes ces rencontres tous ces déplacements contribuent à ce devoir de mémoire. Mais le devoir de mémoire doit nous conduire aujourd'hui à nous interroger sur les formes nouvelles de résistance et de mobilisation pour la paix car ici et là les mêmes maux, les mêmes germes, restent présents dans nos sociétés et ne demandent qu'à se développer de façon sournoise. Nous ne devons pas oublier qu'ils ont conduit aux deux guerres mondiales. Les extrémismes de tous bords sont toujours à l'affut. Ce n'est pas être démodé de rappeler ce que fut le programme du conseil national de la résistance. Stéphane HESSEL qui nous a quittés dernièrement s'est battu jusqu'à son dernier souffle avec son retentissant « Indignez-vous ». Oui nous devons lutter contre l'indifférence, la dictature des marchés financiers et cette course effrénée vers l'argent qui peut menacer à nouveau une paix fragile. Nous avons besoin de nous recentrer sur l'intérêt général, la solidarité entre générations, la justice et développer plus d'humanité dans nos rapports c'est être tout simplement être des citoyens. C'est en faisant cela que nous rendrons le plus bel hommage à ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour un idéal de liberté et de justice. A partir d'aujourd'hui ce prénom Hélène et ce nom CORDESSE inscrits avec de belles lettres sur la façade de cette école seront là pour nous rappeler son engagement et nous encourager à œuvrer à notre tour, tous les jours, pour la paix. C'est le plus bel hommage que nous puissions lui rendre. Je remercie Jean BONNET qui avait carte blanche pour réaliser cette inscription. Je sais combien il a fait appel à son imagination et à son talent pour nous livrer aujourd'hui une bien belle œuvre digne d'un artiste. Merci jean merci à vous toutes et à vous tous pour votre attention.

Le Maire Michel GUIRAL